

AB HOLDING
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 10, rue Littré
17450 FOURAS
954 072 203 RCS LA ROCHELLE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DU PRÉSIDENT DU 1^{ER} DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le premier décembre, à onze heures,

Signé en la forme électronique à la date figurant en page des signatures.

Monsieur Antoine BROSSARD, agissant en qualité de Président de la société AB HOLDING sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social et à la modification corrélative des statuts.

En vertu de l'article 4 des statuts, le Président décide de transférer le siège social du 10, rue Littré - 17450 FOURAS au 117, rue Pierre Loti - 17300 ROCHEFORT, et ce à compter de ce jour.

Il décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

Le siège social est fixé : 117, rue Pierre Loti - 17300 ROCHEFORT.

Le reste de l'article demeure inchangé.

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Antoine BROSSARD
Président

Signé par Antoine BROSSARD
Le 4 déc. 2025

Signed with doc_PZDk
Universign tx_aOb8EvMaKQkb